

NOTRE-DAME-DE-LA-MER

1 place de la mairie Hameau de la Haie de l'Ecu 78270 NOTRE-DAME-DE-LA-MER

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2023

En exercice :	17	
Absents:	06	
Présents:	11	
Pouvoirs:	0	
Votants:	11	
Date de convocation:	28/04/2023	
Date de publication :	10/05/2023	

L'an deux mil vingt-trois, le quatre mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Luc MAILLOC, le Maire.

<u>Etaient présents</u>: Alain BERRY, Alban BODEVIN, Bruno BOUVERY, Michel CHEVALLIER, Fabienne COUPLAN, Vincent FILLOT, Jean-Luc MAILLOC, Jacques MARY, Henriette MOJRANO, Luc VERDURE, Thierry WURTZ

Absents excusés ayant donné pouvoirs : /

Absents excusés: Thomas BREBION, Dominique POREE, Didier RAYNAL, Luc VIGNERON

Absents non excusés: Dominique JOLIVEL, Jean-François LOPEZ

Secrétaire: Henriette MOJRANO

Ouverture de la séance à 19h00

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 10 voix pour, 1 voix contre, zéro abstention,

Approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 6 Avril 2023

M. Jacques MARY n'approuve pas le point n° 2 mentionné en questions diverses.

LISTE DES DELIBERATIONS

DATE	NUMERO	ОВЈЕТ	APPROUVE
04/05/2023	DE_2023_014	Autorisation de recrutement pour remplacement temporaire	Oui
04/05/2023	DE_2023_015	Randonnée Le Coteau PDIPR	Oui
04/05/2023	DE_2023_016	Voirie Chemin du Moulin Attribution de marché	Oui

Questions diverses

- 1- Elections sénatoriale du 24 septembre 2023 : Conformément au décret portant convocation des collèges électoraux article L283, le conseil municipal se réunira le vendredi 9 juin pour élire à bulletin secret les titulaires et les délégués qui seront en chargés de procéder à l'élection des sénateurs (5 titulaires et 3 délégués à confirmer par le préfet d'ici fin mai).

 Pour rappel : le Sénateur Martin LEVRIER nous rend visite le vendredi 5 mai.
- 2- Le comité d'action social a été convoqué le 9 mai pour proposer au conseil les actions pour nos anciens (plus de 65 ans) : repas communal, bon repas, colis, etc.

En cas d'absence d'une personne extérieure au conseil municipal, je demanderai la présence d'un remplacant

suivant la liste proposée lors des élections et dans l'ordre des voix obtenues.

- 3- Les Appels d'offre pour le triennal sont en cours (Réfection des voiries). Compte tenu des vacances et de la nécessité d'entreprendre ces travaux au plus tôt : la présentation des offres devant le comité de travaux est programmée au jeudi 15 juin et la validation de l'entreprise retenue sera votée par le Conseil Municipal le lundi 19 juin 2023.
- 4- Le comité des travaux est convoqué le 11 mai prochain pour faire le point de l'ensemble des opérations en cours.
- 5- Concernant la sécurisation de notre RD915, la préfecture m'a informé le 27 avril dernier qu'une étude sera menée par le ministère de l'intérieur et qu'une visite sur place sera organisée au courant du premier semestre.
- 6- Les 3 miroirs seront installés avant la fin juin. Les différentes plaques de rue, place ou chemin, de notre commune, en cours de remplacement ou de création, seront visualisées avec notre logo sans indication du nom de l'agglomération concernée.
- 7- Luc VERDURE souligne qu'à la lecture du dernier journal municipal on peut se féliciter d'une bonne gestion puisque notre remboursement de prêt ne représente qu'un montant de 7500 €. Le maire indique que pour finaliser tous les projets à venir nous devrons faire un gros emprunt à partir de 2024.
- 8- Luc VERDURE indique qu'il existait autrefois un chemin en partant de Monsieur Aurensan et en allant vers Monsieur Gardie et qui ne serait pas répertorié. Michel Chevallier lui indique que ce sentier forestier n'a jamais été répertorié comme chemin ou sente.
- 9- Fabienne COUPLAN souhaite savoir ce qui peut être mis en œuvre pour ralentir les véhicules (dont camions et bus sans voyageurs) lors de leur traversée de l'agglomération de Notre Dame de la Mer, Rue de Vernon. Elle demande s'il est possible de mettre des chicanes ou des ralentisseurs. Le maire indique, que par expérience, les chicanes sont à déconseiller car les conducteurs roulent encore plus vite dans l'espoir de les franchir tous d'un coup. Quant aux plateaux ou ralentisseurs, cela engendrera beaucoup de bruit lors des passages des camions.
- 10- Vincent FILLOT dit qu'il faut refaire les joints du mur du cimetière de Jeufosse côté face nord, vers la côte. Il indique également qu'il faut être vigilant sur la RD89 car des bouteilles sont à nouveau jetées sur la route et ce malgré plusieurs ramassages de la part de l'EPI 78/92 et de l'agent technique de la mairie.
- 11- Fabienne COUPLAN dit que le monument aux morts devant la salle des fêtes devrait être nettoyé et qu'il faudrait songer à rénover les écritures. Le maire indique que nous budgéterons cela pour 2024.

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 20h10.

Le Maire Jean-Lue AILLOC